

"E miz Gwengolo e teu dour er poullou."
"En septembre l'eau vient dans les mares."

Horaires Mairie

Les lundi et vendredis : de 8h45 à 12h
Les mardis, mercredis et jeudis : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
Le Samedi : de 9h à 12h

Horaires Agence Postale

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Horaires Bibliothèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi : de 17h à 19h
Dimanche : de 10h à 12h

Cabinet infirmier

Portable : 06 68 29 25 94
Permanences sans rendez-vous chaque jeudi de 9h à 11h30

Permanences

Assistante sociale CDAS :
Caroline CAROFF le jeudi matin, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : avec ou sur rendez-vous chaque mercredi matin (07.69.47.35.88 ou fs.morlaix@pimms.org)

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie Pleyber-Christ : 1er et 3e mardis du mois de 9h à 12h.
- Mairie Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : les mardis (semaines paires) de 14h à 17h.

Banque alimentaire

Le mercredi 25 septembre 2024 de 11h à 12h, cuisine de la salle Polyvalente.

Web

Retrouvez toutes les informations de la commune : www.plouneour-menez.bzh.

Ou sur la page Facebook : www.facebook.com/mairieplouneourmenez.

INFORMATIONS COMMUNALES

Information horaire de bruit de voisinage



L'Arrêté Préfectoral du 1er mars 2012 réglemente les bruits de voisinage dans le Finistère.

Les bruits de travaux ou d'activités domestiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les professionnels ne sont pas concernés par cet arrêté.



Tennis de table

Reprise des séances le **mercredi 11 septembre 2024** à 18h, salle Polyvalente.

Possibilité d'inscription au club lors des séances.

Information exposition Ploun'Patrimoine

L'association Ploun'Patrimoine prépare la prochaine exposition sur les écoles de la commune au 20ème siècle qui se tiendra en octobre-novembre au Pôle Culturel et Associatif.

Afin d'enrichir l'exposition, nous recherchons les objets scolaires de cette époque (cahiers, livres, plumes, portes plumes, plumiers, compas, blouses, etc). Si vous avez dans vos archives un ou plusieurs de ces objets, et que vous acceptez de nous les confier le temps de l'exposition, merci de nous contacter ou de les déposer à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Contacts : Ernest GEREEC (06 38 05 25 91) ou Jean Jacques CROGUENEC (06 83 29 04 59).

Brigade Mobile de gendarmerie

La première brigade mobile de gendarmerie en Bretagne vient d'être créée sur 15 communes des Monts d'Arrée (les 12 communes de la communauté de communes des Monts d'Arrée + Commana, Le Cloître -Saint-Thégonnec et Plounéour-Menez). Cette brigade comptant 6 gendarmes sera présente en mairie de Plounéour-Menez tous les samedi de 15h à 18h à compter du 14 septembre. Cette permanence ouverte au public aura pour but de recevoir les plaintes, répondre aux renseignements, recevoir des procurations entre autres.

Charte environnementale

Après un premier article dans le Ploun'info du mois de juin dernier, le groupe de travail sur les "cours d'eau et zone humides" vous propose un nouvel épisode à découvrir ci-joint.

Bonne lecture....



INFORMATIONS COMMUNALES



Escrime : Arvorig CE (Arvorig Cercle d'Escrime) mise sur la VR (Réalité Virtuelle)

Arvorig CE se lancera à la rentrée et pour la saison 2024-2025 dans l'escrime virtuelle pour attirer jeunes et adultes à la salle Polyvalente de Plounéour-Menez, cela **tous les vendredis de 17h à 20h**. L'ambition d'Arvorig CE est grande, car, à l'escrime sportive, discipline olympique des tous premiers jeux olympiques, et à celle de spectacle où les trois mousquetaires reprennent vie, ainsi qu'à celle du sabre laser, s'ajoute l'EV (Escrime Virtuelle).

La signature d'un partenariat avec CMB Sports (<https://www.facebook.com/p/CMB-Sports-100086982764385/?locale=fr>), une "start up" spécialisée dans la réalité virtuelle, fait d'Arvorig CE le deuxième club, après le CEB (Cercle d'Escrime de Boulazac) (<http://cercle-escrime-boulazac.fr>), à vouloir participer activement au développement de la VR, avec comme différence qu'Arvorig CE (inscrit au RNA en 2013 et Siret n°924 554 504 00010) est un tout jeune cercle comparé au CEB, créé en 1994. CMB Sports, à n'en pas douter, devrait faire grandir Arvorig CE en attirant un nouveau public.



Information Bibliothèque

Le fond de la bibliothèque se renouvelle chaque trimestre grâce à un échange avec la Bibliothèque du Finistère. Il s'agit d'environ 200 nouvelles références (public et genres confondus) et chaque mois la navette nous livre vos réservations. De plus, 2 fois par an, la bibliothèque achète un certain nombre de livres.

Vous avez une suggestion de lecture ? Faites-le nous savoir directement auprès des bénévoles qui vous accueillent. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de satisfaire vos envies.

Ce mois-ci nous vous proposons :

- *"Les cœurs silencieux"* de Sophie Tal Men : Entre la Bretagne et Lisbonne, un roman plein de grâce et de générosité qui célèbre le pouvoir des mots et les vertus indispensables de la réconciliation. Avec cette belle histoire de famille et d'amour, Sophie Tal Men nous invite à ne jamais taire nos sentiments et à laisser parler nos cœurs.
- *"Les yeux de Mona"* de Thoma Schlessier : Cinquante-deux semaines : c'est le temps qu'il reste à Mona pour découvrir toute la beauté du monde
- *"Mort à l'université"* de Jean-Yves Le Naour : Toulouse. François Godefroy, professeur d'histoire à l'université du Mirail, spécialiste de la Première Guerre mondiale, disparaît au cours de son footing quotidien.
- *"Norferville"* de Franck Thilliez : Détective et criminologue à Lyon, Teddy Schaffran apprend que le corps de sa fille a été découvert dans une ville minière très isolée du Grand Nord québécois, Norferville.
- *"La route"* de Cormac McCarthy, roman et Prix Pulitzer et *"La route"*, vue par Manu Larcenet en bande dessinée.

Cours et stages de harpe et de chant



Le stage d'été de harpe celtique ancienne (photo) s'est déroulé du 16 au 20 juillet dans une ambiance chaleureuse et studieuse, et s'est achevé par le concert des stagiaires.

Deux stagiaires ont obtenu le premier degré en harpe celtique ancienne : Myriam Martini (Pleyber-Christ) et Camille Gevers (Belgique). Deux enfants ont obtenu leur premier diplôme : Pierre-Yves (8 ans), niveau préparatoire A, et Elise (12 ans), niveau préparatoire B.

Les cours reprennent à partir du 15 septembre.

- Cours de harpe celtique : les **lundi, mardi et mercredi après-midi** sur rendez-vous. Prêt de harpe pour le cours pour les débutants. Possibilité de location d'instrument.
- Atelier mensuel de chant traditionnel et plain chant : Le samedi une fois par mois.

Le samedi 28 septembre : de 14h à 17h : stage de chant « Introduction aux musiques celtiques anciennes » avec Violaine Mayor. **17h30** : concert des stagiaires à la chapelle St Divi.

Renseignements et inscriptions : henttelenn.bzh

LES ZONES HUMIDES

Pa vez sec'h ar puñs e vez taolet evezh eus priz an dour
C'est quand le puits se tarit que nous nous rendons compte de la valeur de l'eau (B. Franklin)

Notre territoire comprend beaucoup de zones humides. Quels intérêts ? Quelles menaces ?
Explorons ensemble ces deux enjeux.

La vie des milieux humides est intimement liée à l'eau et à sa dynamique. L'eau façonne ces espaces, y apporte des matières minérales et organiques. Ces milieux influencent le cycle de l'eau et ont un rôle de tampon et de filtre.

Il faut savoir que les zones humides captent plus de CO² que les forêts. Leur surface représente environ 20 % des terres en France et permet une absorption de 30 % du CO². A Plouneour, elles représentent actuellement 11,5 % de la commune, soit environ 68 hectares.

Prévention des inondations

Zone tampon

Retiennent l'eau lors des précipitations
Etalement voire réduction des crues

Soutien d'étiage

Restitution, lors des périodes sèches de l'eau
stockée en période hivernale

Réserve de biodiversité

Zone refuge avec une faune et une flore spécifiques

Abrtent 40 % des espèces végétales menacées
50 % des oiseaux en dépendent

Ressources naturelles

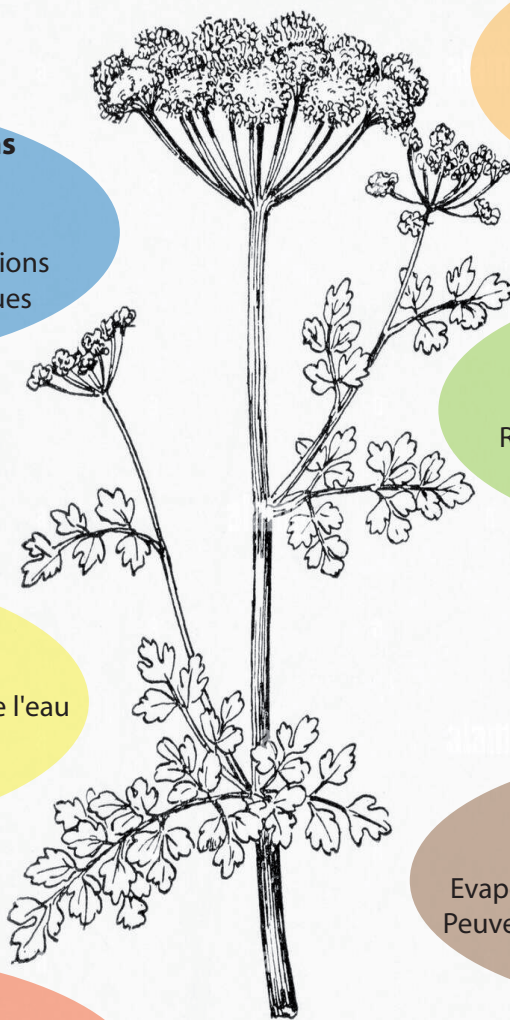
Pâturage / Fourrage
Bois
Pêche
Vannerie
...

Rôle épurateur

Piègent ou transforment les éléments
Réduction de l'écoulement des nitrates
Stockage de carbone

Régulation du climat local

Evaporation des terrains et de la végétation
Peuvent préserver des effets des sécheresses



oenanthe safranée



"D'après la légende, Morlaix doit périr un jour, submergée par l'eau de ces étangs, qui rompront soudain leur digue et se déverseront en torrent dans la vallée, balayant et détruisant tout. Jadis, raconte-t-on, la communauté morlaisienne entretenait au Relec un courrier qui, sans cesse en faction sur la chaussée, un pied dans l'étrier de son cheval, n'attendait que la rupture du barrage, pour descendre ventre à terre à Morlaix et donner l'alarme !..."

Louis Le Guennec 1909 "Vieux noms, vieux souvenirs"



RENCONTRE AVEC PAUL SALAÜN

Responsable de la cellule agricole et bocage d'An Dour
Chargé de la protection de la ressource en eau
Habitant de Plouneour

Le dernier inventaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Leon Tregor relève qu'entre 2010 et 2020, entre 20 et 30 % des zones humides de la commune ont cessé d'assurer leurs rôles, soit environ 28 hectares de zones altérées.

De quelles manières les zones humides sont-elles menacées ?



Fleur de ciguë

Premièrement, la fermeture du milieu cause une perte d'habitats pour la faune et la flore. Il faut savoir que tous les milieux tendent naturellement à évoluer vers la forêt. Leur entretien par le pâturage et la fauche permet de les garder ouverts. Elles ont malheureusement été en grande partie abandonnées car ce sont de petits espaces moins productifs et difficiles d'accès.

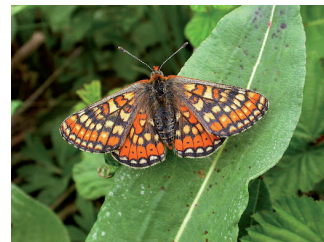
Comment se déroule la fermeture des milieux ?

Faute d'entretien, elles sont colonisées par des arbres, notamment par les saules et d'autres arbres inféodés aux milieux humides.

Quel impact a cette fermeture ?

Même lorsqu'elles sont fermées, l'eau y est toujours présente. Cela n'a donc pas d'impact sur la qualité de l'eau, mais l'on perd toute la biodiversité liée à la zone humide. Elles font également partie de la mosaïque des milieux qui composent notre paysage.

Par exemple, le papillon Damier de la Succise a besoin pour le développement de sa chenille de plantes de haute tige spécifiques, comme l'oenanthe safranée que l'on retrouve dans les zones humides.



Damier de la Succise

Nous parlons là de fermeture naturelle ?

Effectivement. Mais faute d'intérêt agricole, nos anciens ont alors cherché une façon de valoriser ces espaces. Nombre d'entre eux ont alors planté des résineux, et pour faciliter la plantation, les terrains ont été drainés entraînant une forte modification de ces milieux.

Le drainage est alors aussi une menace ?



Bergeronnette des ruisseaux

Nous allons plutôt parler de l'artificialisation des sols, qui est la deuxième cause de la perte des zones humides, et cette perte est pour ainsi dire définitive.

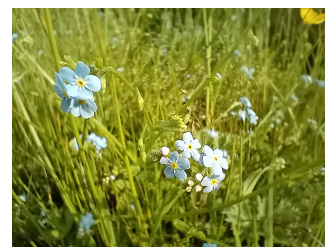
Même si aujourd'hui le remblaiement et le drainage sont interdits sur le territoire de Morlaix Communauté dès le premier m², cette pratique était largement employée par le passé. Seul l'entretien des fossés drainants et un curage léger très superficiel sont autorisés.

Cultiver les zones humides est-il autorisé ?

La culture en zone humide n'est pas interdite (le maïs par exemple). Mais les différentes opérations culturales (travail du sol, épandage, traitement, ...) conduisent à une dégradation de sa structure et impacte donc la biodiversité et la qualité de l'eau (perte de leurs fonctionnalités).

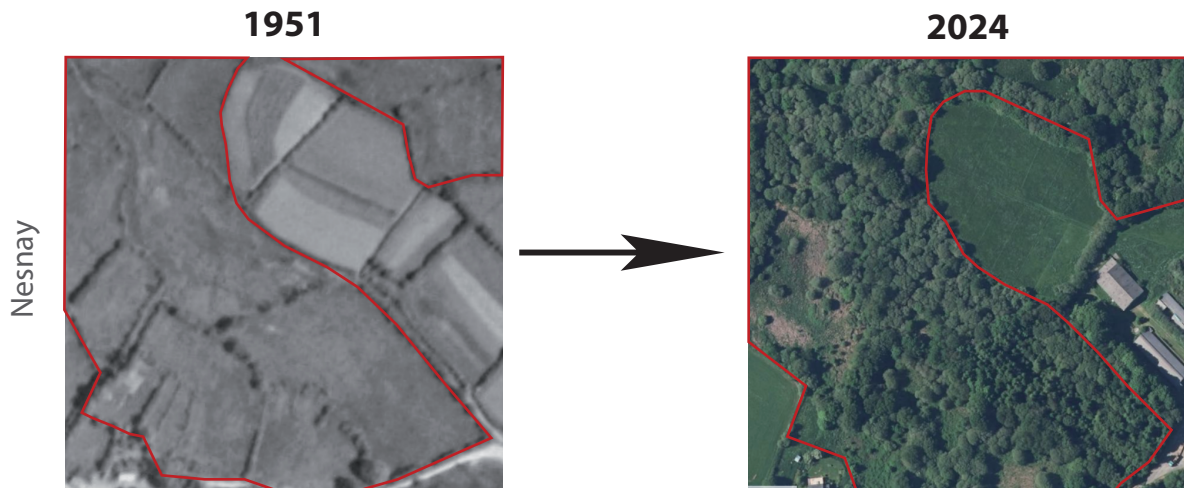
Que pensez-vous de la création des zones de rétention des crues ?

Rappelons que les zones humides sont une réserve d'eau, soutien d'étiage en été, et retiennent l'eau en hiver. Il me semble plus important de maintenir et restaurer les zones humides existantes puisqu'elles jouent déjà ce rôle naturellement et efficacement. Créer des zones de rétention des crues ou restaurer une zone humide endommagée mobilisent d'importants moyens financiers alors que l'entretien et la bonne gestion des zones humides existantes est moins lourd.

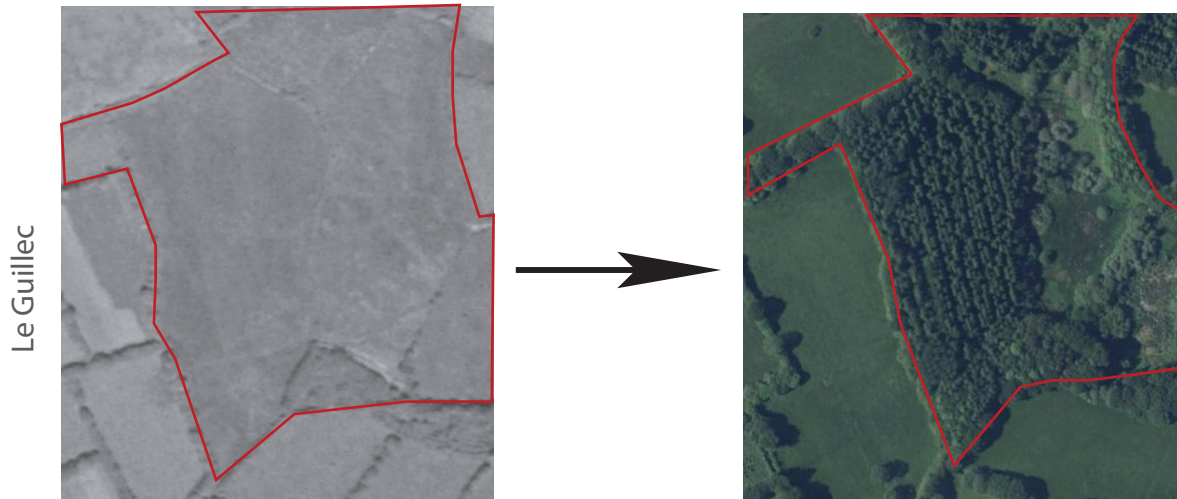


Myosotis

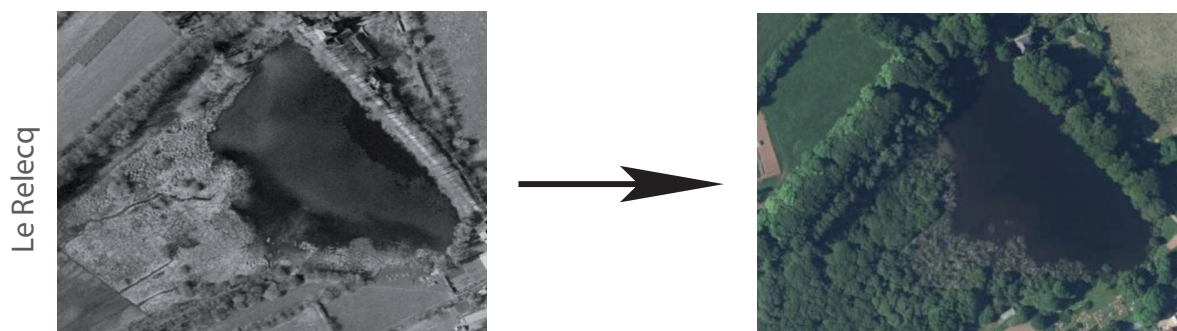
QUELQUES EXEMPLES D'ALTÉRATIONS DE ZONES HUMIDES SUR LA COMMUNE



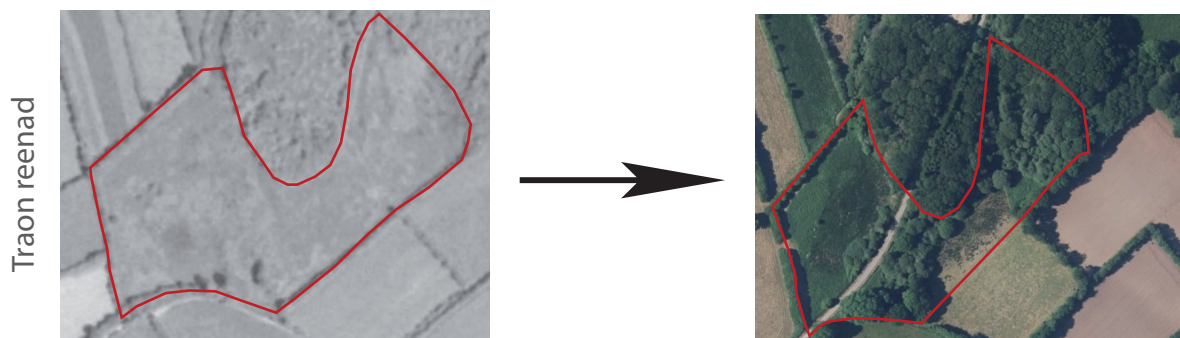
Fermeture naturelle par arrêt d'entretien



Plantation humaine, généralement des résineux, avec création de fossés drainants dans les parties les plus humides

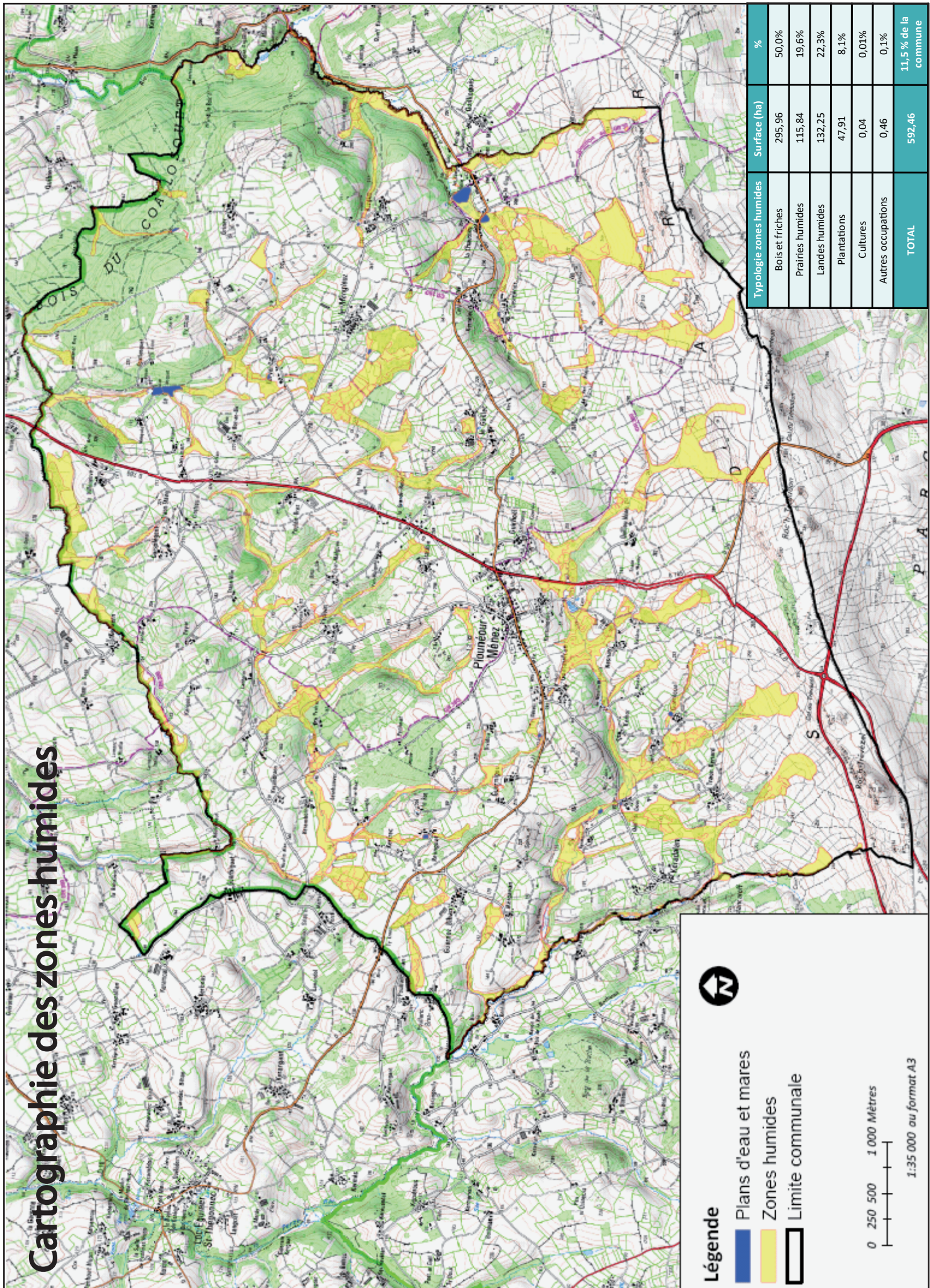


Envasement de l'étang et emboisement



Artificialisation par la création d'une route

Cartographie des zones humides



INFORMATIONS COMMUNALES



- **18 h : Pot de l'amitié** : Les **nouveaux habitants**, arrivés après septembre 2023, sont invités à un pot de l'amitié. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec l'équipe municipale et de s'informer sur la commune et ses projets. Les employés municipaux seront également conviés. Les personnes concernées, connues de la mairie, seront conviés par une invitation dans leur boîte aux lettres. Les autres sont, bien sûr, aussi invités.

- **De 14h à 17h : Forum des Associations** - Salle Foyer et **jeux gonflables** "Défoul Park" pour les enfants à l'extérieur. Venez découvrir les associations énéouriennes et les activités proposées !



- **17h : Spectacle de Magie pour petits et grands** dans la salle polyvalente (affiche ci-dessous)



Sont invitées également à ce pot les **personnes présentes au forum des associations, au spectacle de magie et les personnes ayant participé au défi des couleurs inter-quartiers** : pour plus de fun, venez habillés avec un élément de la couleur de votre quartier !

RAPPEL : il n'est pas trop tard pour égayer la commune et partager un moment convivial avec vos voisins en participant à notre défi des couleurs ! Lors de ce pot, des photos des installations colorées prises dans la commune seront présentées.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Fête du "Miel et des abeilles"

Dimanche 22 septembre de 12h à 18h TOUS AU JARDIN PARTAGE de Plounéour-Menez ! (Accès par la rue Jean Moulin)

L'abeille est bel et bien victime d'une mortalité excessive, et elle tend à disparaître depuis ces dernières années. C'est un fait ! L'abeille est une pollinisatrice, essentielle pour la formation pour l'agriculture et la production alimentaire, ainsi que pour le bon fonctionnement des écosystèmes et la formation de nos paysages. Nous avons besoin d'elle ! Nous avons décidé, avec les bénévoles du jardin, de sensibiliser à notre manière. Venez donc déambuler au jardin partagé et profiter d'un repas à midi et d'animations l'après-midi !

AU PROGRAMME :

- **Entre 12h et 14h** : Repas champêtre au jardin (sur place ou à emporter). Réservation obligatoire au 02.98.78.94.50 ou à ti-gwer@plouneour-menez.bzh).
- **Entre 14h et 18h** : Animations variées : Découverte et explication du fonctionnement de la ruche pédagogique ; atelier cosmétique à base de cire d'abeille ; une exposition « L'abeille mellifère sous la loupe » ;

un atelier parents/enfants ; un atelier avec l'association des apiculteurs du pays de Morlaix ; vente et dégustation des produits de la ruche...

Crêpes et buvette sur place. Toutes animations sont gratuites.

Ramassage des déchets le samedi 21 septembre 2024

Vous êtes invités à venir nombreux ce **samedi 21 septembre** pour une matinée ramassage de déchets sur la commune. Nous vous donnons rendez-vous à **9h30** devant le Pôle Culturel et Associatif pour constituer des équipes de ramassage !

Apéritif offert par la municipalité à l'issue du ramassage. Et n'hésitez pas à apporter des gants.

Cette action est co-organisée par les jeunes et la Mairie.

La JDC obligatoire

QUI ?

Les jeunes de 16 ans



QUAND ?

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ?

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ?

Présentation pièce d'identité + livret de famille

POURQUOI ?

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...

La Fête du
"Miel et des abeilles"
au jardin partagé

Dimanche 22 septembre
Plouneour-Menez

Repas : 12h à 14h
PORC au MIEL et crumble
A emporter ou sur place

Sur place : 15 euros
A emporter : 12 euros (apportez vos contenants)
Enfants -12 ans : 6 euros
Réservation : coupon et règlement à déposer dans la boîte aux lettres TI Gwer (à côté de l'école)

Animations : 14h00 à 18h00

- * Atelier cosmétique à base de cire d'abeille avec Jacqueline Mercier
- * Comprendre la fonctionnement de la ruche avec Gilbert Perez
- * Atelier avec l'association des apiculteurs du pays de Morlaix
- * Exposition "L'abeille mellifère sous la loupe"
- * Vente des produits de la ruche
- * Ateliers pour les enfants

A 16h00
Contes "Bzzzzz" avec Céline Gumuchian

Crêpes et buvette sur place

amis du jardin / TI Gwer - ti-gwer@plouneour-menez.bzh

Journée mondiale
RAMASSAGE DES DECHETS
PLOUNEOUR MENEZ

samedi 21 septembre

9H30 → 12 H

Rendez-vous devant le
Pôle culturel

Défis et apéritif offert... venez nombreux!!!

organisé par la Mairie de Plouneour Menez et la junior association yaouank's

Dates à retenir

Lundi 16 septembre : KLT Morlaix : réunion d'informations pour mise en place de cours de breton - salle foyer 19h30

Samedi 21 septembre : Journée de ramassage des déchets, à 9h30, Pôle Culturel et Associatif

Dimanche 22 septembre : Fête du "Miel et des abeilles", à 12h, jardin partagé

Les articles et photos à faire paraître en **octobre** sont à déposer pour **le lundi 19 septembre 2024**.